

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



08031561



15 FEV. 2008

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 408.499.959

Dénomination

(en entier)

ABBAYE CISTERCIENNE NOTRE-DAME DE BRIALMONT

(en abrégé)

Forme juridique ASBL

Siège : 1, RUE DE BRIALMONT, 4130 TILFF

Objet de l'acte : CONSEIL D'ADMINISTRATION - DEMISSIONS - NOMINATIONS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2008

L'assemblée générale réunie en date du 24 janvier 2008 a pris acte de la démission de Madame Anne Fourmentin, domiciliée rue de Brialmont 1, 4130 Tilff, née à Enghien, le 23/3/1968

Cette même assemblée générale a nommé comme administrateur, à partir de ce jour jusqu'au 15 novembre 2008, Madame Françoise Dran, domiciliée rue de Brialmont 1, 4130 Tilff, née à Laxou(F), le 23/02/1947.

EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2008

1. A ce jour, suite à ces modifications, le conseil d'administration est composé comme suit :

- Madame Françoise Dran
- Madame Colette Grévisse, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Rixensart, le 17/02/1947
- Madame Marie-Thérèse Dujardin, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Anderlecht, le 21/07/45
- Madame Marie-Claire Deharre, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Erezee., le 30/08/1937
- Madame Madeleine Brasseur, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Pondrome, le 27/03/1938

2. Le Conseil d'administration nomme comme

- présidente : Madame Françoise Dran
- secrétaire : Madame Marie-Thérèse Dujardin
- trésorière : Madame Colette Grévisse

3 Le Conseil d'administration délègue la représentation et la gestion journalières à

- Madame Françoise Dran
- Madame Colette Grévisse

Pour représenter et engager valablement l'association, une seule signature suffit.

4. Pour les actes qui dépassent la représentation et la gestion journalières, le conseil d'administration délègue ses pouvoirs à

- Madame Françoise Dran
- Madame Colette Grévisse
- Madame Madeleine Brasseur

Pour représenter et engager valablement l'association, il faut deux signatures conjointes.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

5. Le conseil d'administration a donné mandat à Madame LEVAUX Pascale, née à Liège, le 13/05/1962, domiciliée rue du Werihet, 16 à 4052 Beaufays pour représenter l'ASBL auprès de l'autorité et des administrations pour des actes ayant trait à la comptabilité.

Extrait conforme,

Tilff, le 24 janvier 2008

Françoise DRAN
Administratrice,
Présidente

Colette GREVISSE,
Administratrice,
Trésorière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature